

MODALITÉS D'INSCRIPTION : DEUX DÉMARCHES

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Ce site gère les aspects administratifs de votre formation (validation des différents stages, obtention du diplôme ...). Connectez-vous et suivez la procédure. Vous obtiendrez un numéro d'inscription, un identifiant et un **mot de passe à conserver précieusement !**

www.ma-formation-bafa.fr

L'inscription à une session se fait en quelques clics : demande de renseignements, paiement en ligne sécurisé. Vous recevrez par mail votre dossier rempli.

Des questions ?

Contactez la fédération départementale Familles Rurales de la Loire
secretariat@famillesrurales42.fr
Tél. 04 77 54 45 77

FAMILLES RURALES, QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 127 000 familles adhérentes, 1 700 associations locales, 75 fédérations départementales, interdépartementales et régionales, 25 000 bénévoles et 14 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

www.ma-formation-bafa.fr



Formation Bafa Familles Rurales Loire



FORMATION Bafa

Envie de devenir animateur ou animatrice
d'accueil collectif de mineurs ?

Renseignements et inscriptions :

04 77 54 45 77

www.ma-formation-bafa.fr

Fédération départementale

163 Route des Chambons
Lieu-dit Sourcieux
42600 Chalais le Comtal
Tél. 04 77 54 45 77
federation@famillesrurales42.fr
loire.famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- | | |
|----------------|-------------------|
| - famille | - loisirs |
| - consommation | - vie associative |
| - éducation | - formation |
| - jeunesse | - santé |

Membre de Familles Rurales, fédération nationale,
reconnue d'utilité publique



BAFA FORMATION GÉNÉRALE

Coût : 580 € en pension complète (Tarif adhérent : 548 €)

HIVER		
Du 13 au 20 février 2027		Mornand-en-Forez
PRINTEMPS		
Du 10 au 17 avril 2027		Mornand-en-Forez
ÉTÉ		
Du 26 juin au 03 juillet 2027		Mornand-en-Forez
Du 17 au 24 juillet 2027		Mornand-en-Forez
AUTOMNE		
A définir		A définir

BAFA APPROFONDISSEMENT

Coût : 490 € en pension complète

HIVER		
Du 22 au 27 février 2027	Accueil d'enfants en situation de handicap Veillées et grands jeux	Montbrison
PRINTEMPS		
Du 19 au 24 avril 2027	Animer les 3-6 ans : des possibilités infinies Grands jeux et jeux sportifs pour animateurs/trices dynamiques	Mornand-en-Forez
ÉTÉ		
Du 23 au 28 août 2027	Voyage au pays de l'imaginaire Animer en pleine nature et mini-camps	Apinac
AUTOMNE		
A définir	Animer les 8-12 ans : un potentiel infini et les premiers projets Activités manuelles et grands jeux	A définir

De nombreuses aides existent, n'hésitez pas à nous contacter pour retirer un dossier ou à aller voir notre site.

BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions
d'Animateur

Il permet d'exercer des fonctions
d'animation auprès d'enfants et
d'adolescents, à titre non professionnel
et de façon occasionnelle, dans les
accueils collectifs de mineurs (séjours
de vacances, accueils de loisirs, accueils
de scoutisme). La formation en trois
étapes alterne théorie et pratique
et vous permettra de vous
préparer à ce rôle
passionnant.

CONDITIONS

- Avoir plus de **16 ans au 1^{er} jour du stage**
- Être inscrit sur le site internet :
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd et obtenir un numéro d'inscription (à conserver tout au long de la formation)
- Suivre successivement et dans l'ordre les 3 étapes.

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE (8 JOURS)

Lors de la session, il sera abordé :

- Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent
- Sécurité, réglementation, responsabilité de l'animateur
- Organisation de jeux, de veillées, de spectacles
- Elaboration de projet

STAGE PRATIQUE (14 JOURS MINIMUM)

Il doit être effectué dans les **18 mois maximum** après la session de formation générale.

Le stage pratique se réalise en qualité d'animateur stagiaire dans un accueil collectif de mineurs déclaré au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES).

Chacun doit trouver son stage, mais pas de panique : on vous expliquera comment le faire lors de la formation générale ! **Ce stage peut être proposé par une association Familles Rurales qui organise un accueil collectif de mineurs. Contactez-nous !**

SESSION D'APPROFONDISSEMENT (6 JOURS) OU DE QUALIFICATION (8 JOURS)

- La formation doit s'effectuer dans un délai **maximum de 30 mois**
- Vous choisirez le thème de votre session en fonction de vos goûts et de votre projet d'animation
- La session permet d'approfondir ses connaissances auprès d'un public ou d'une activité et de faire le bilan du stage pratique.